



ALENÇON CONDÉ SUR SARTHE ACTE TERRORISTE

FO PÉNITENTIAIRE APPELLE AUX BLOCAGES !

Ce jour, suite à la tentative d'assassinat et à cet acte terroriste perpétrés sur deux de nos collègues au CP d'Alençon Condé sur Sarthe, par un détenu connu pour sa radicalisation, **FO Pénitentiaire** en appelle à un sursaut de tous les personnels de l'Administration Pénitentiaire !

OSNY, VENDIN LE VIEIL, BORGO ET MAINTENANT ALENCON CONDE SUR SARTHE..., autant d'établissements que d'évènements graves perpétrés dans les établissements pénitentiaires, qui ne font que banaliser auprès du ministère de la justice toutes les agressions et l'insécurité qui règnent au quotidien dans toutes les prisons métropolitaines et d'outre-mer !

C'est pourquoi face à ce nouvel acte ignoble, **FO Pénitentiaire** en appelle à la responsabilité de toutes les organisations professionnelles afin de s'unir et de parler d'une seule et même voix !

SÉCURITAIRE ! RECRUTEMENT ! ATTRACTIVITÉ ! SALAIRE !

Autant de sujets qui sont liés entre eux et que nous devons porter au plus haut !

Dans la continuité de notre combat sur le plan indemnitaire et statutaire, **FO Pénitentiaire** rappelle ses revendications en matière de sécurité qui n'ont pas changé depuis Janvier 2018 :

Une réforme portant sur la sécurité des Personnels :

- Classification des établissements permettant l'orientation ciblée des détenus,
- Renfort des effectifs et comblement des organigrammes,
- Formation initiale maintenue à 8 mois et formation continue adaptée à la prise en charge des profils de détenus
- Réforme législative quant à la sécurité et la prise en charge des détenus,
- Équipement des Quartiers Spécifiques par des tenues pare-coups, Pistolet à Impulsions Électriques, cellules dotées de passe-menottes...
- Dotation en équipements adaptés aux Personnels participant aux missions extérieures,
- Développement des brigades cynotechniques.

Une revalorisation du statut et des salaires de manière significative :

- Augmentation de l'ICP à 2000€,
- PSS à 30%,
- Augmentation à 50€ du forfait de la prime de nuit, de la prime de dimanche et jour férié,
- Catégorie B pour tous les Personnels du Corps d'Encadrement et d'Application,
- Catégorie A pour tous les Personnels du Corps de Commandement (Abrogation du plan de requalification),
- Fusion des grades de Surveillant Principal et Surveillant Brigadier / 1^{er} Surveillant et Major / Lieutenant et Capitaine

**FO PÉNITENTIAIRE APPELLE DONC AUX BLOCAGES DE TOUS LES
ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET A TOUTES ACTIONS QUI
FERONT AVANCER LES CHOSES ET CELA DÈS LE 06 MARS 2019 !**

FO Pénitentiaire – le 5 mars 2019

